

Transmettre les exploitations : un enjeu pour les 10 ans à venir

La réunion des partenaires du Point Info Transmission de la Marne le 26 novembre dernier a été l'occasion de faire le point sur l'enjeu que posent les nombreux départs en retraite à venir et sur l'activité du PIT en 2020 et 2021.

« **L**e renouvellement des générations est un enjeu collectif de taille pour l'ensemble des acteurs de l'agriculture », soulignait Constant Floquet, président de l'Adasea 51, lors de la réunion des partenaires du Point Information Transmission (PIT) le 26 novembre dernier. L'Adasea 51 est labellisée PIT de la Marne depuis janvier 2020 par la Région et la Draaf Grand Est qui financent le dispositif. L'enjeu est en effet de taille car selon les projections d'Agreste, 54 % des exploitants agricoles (soit 2 232) et 53 % des exploitants viticoles (2 769) marnais pourraient cesser leur activité entre 2019 et 2029. « *Un des objectifs du PIT et de ses partenaires est de garder un minimum d'agriculteurs sur le territoire. C'est important pour l'économie locale* ». JA51 et le Groupe des Jeunes Viticulteurs, impliqués dans l'installation des jeunes, sont également mobilisés sur cet enjeu de renouvellement des générations.

Une feuille de route

« *Le PIT s'adresse aux exploitants futurs cédants*, précise Caroline Ledeuil en charge du PIT de la Marne. *Ce sont des rendez-vous gratuits, individuels et confidentiels. Il faut y venir au moins trois à cinq ans avant le départ*



L'Adasea 51, labellisée Point Info Transmission pour la Marne, est entourée d'une vingtaine de partenaires vers qui elle oriente les futurs cédants selon leur projet.

en retraite ». Le PIT accueille, informe, sensibilise et oriente les futurs cédants vers les structures partenaires en capacité de les accompagner dans leur réflexion. Le PIT assure également un suivi dans le temps des agriculteurs rencontrés pour vérifier qu'ils trouvent bien les réponses à leurs besoins. « *Les futurs cédants viennent y chercher une feuille de route pour savoir quoi faire, quand et dans quel ordre*, poursuit Caroline Ledeuil. Ils ont besoin d'être écoutés et

rassurés car ils ont beaucoup d'inquiétudes par rapport à leur projet de transmission. Transmettre, c'est en effet se préparer à la fin d'une histoire et au début de nouveaux projets ». Les dates des permanences à Reims, Épernay, Châlons-en-Champagne et Fère-Champenoise sont publiées dans *La Marne Agricole et Viticole, la Champagne Viticole* et sur la page Facebook du PIT.

Des repreneurs non installés

En 2020, 25 cédants ont été reçus par le PIT avec un âge moyen de 58 ans : 84 % en agriculture et 16 % en viticulture. 32 % n'avaient pas de repreneur. Pour les autres cédants, le repreneur est souvent issu du cadre familial (82 % des cas) et est un futur installé (dans 82 % des cas), c'est-à-dire qu'il n'est pas déjà installé. En 2021, le PIT a reçu 27 cédants avec un âge moyen de 61 ans : 59 % en agriculture et 41 % en viticulture. 19 % n'avaient pas de repreneur. Pour ceux qui avaient un repreneur, tous étaient issus

du cadre familial et seuls 9 % étaient déjà installés. En 2021, l'agriculture biologique représentait 8 % des projets de transmission contre 4 % en 2020.

Cette réunion a été l'occasion également d'entendre le témoignage de Julien Sence installé hors cadre familial en viticulture à Berru dans de bonnes conditions (voir encadré) grâce à l'anticipation de M. et Mme Florent chez qui il était salarié. Ce qui fait dire en conclusion à Adrien Foy, co-président de JA51, partenaire du PIT, « *il faut absolument que les cédants anticipent leur transmission suffisamment à l'avance pour que nous puissions installer correctement les repreneurs* ». L'après-midi avait lieu le Forum de la Transmission à la Maison de la Chasse et de la Nature à Fagnières, où les futurs cédants ont pu rencontrer les différents experts du parcours à la transmission.

Point Info Transmission Marne
(Adasea51)
Caroline Ledeuil
03 26 04 74 09

Un départ en retraite de plus en plus repoussé

Dans la Marne, selon la MSA, 39 % des viticulteurs et 42 % des agriculteurs et éleveurs avaient plus de 55 ans en 2018, soit 3 859 chefs d'exploitation contre 3 209 en 2010. Le nombre d'exploitants ayant dépassé l'âge légal de la retraite (60 ans) augmente (2 935 en 2018 contre 1 421 en 2010), de même que l'âge moyen des nouveaux retraités (63,8 ans contre 62,6 ans en 2010). Celui-ci reste cependant dans la moyenne française. Si pour l'année 2019, le nombre de nouveaux retraités marnais était un peu inférieur à 500, la MSA prévoit 600 départs en retraite en 2026.

« Cinq ans pour transmettre correctement »

D'origine ardennaise, Julien Sence s'est installé hors cadre familial en janvier 2021, à 39 ans, en viticulture à Berru. « *Titulaire d'un Bac S, j'ai passé quelques années plus tard un BPREA car le milieu agricole m'a toujours intéressé*, explique Julien Sence. *Puis j'ai fait les vendanges et quelques autres travaux dans les vignes chez Monsieur et Madame Florent à Berru* ». En 2015, les exploitants, sans enfants, qui travaillent sur 4 ha de vigne et 60 ha de grandes cultures, commencent à préparer leur départ en retraite. « *La viticulture m'intéressait. En 2017, j'ai passé le concours de taille, puis j'ai remplacé le salarié parti en retraite pour apprendre le métier* ». Après un an de salariat, Julien Sence approfondit le projet de s'installer sur l'exploitation, projet qui aboutit en janvier 2021 avec la reprise de 1,60 ha de vigne dont les exploitants étaient propriétaires. La reprise du matériel et des bâtiments se fera en plusieurs étapes sur deux ans. « *M. et Mme Florent ont fait le choix d'installer un jeune alors qu'ils avaient beaucoup de sollicitations par ailleurs* ». Julien Sence a déjà reçu 80 % de la DJA, soit 23 000 euros, neuf mois après son installation. « *Le fait d'avoir commencé à réfléchir à la transmission dès 2016 a permis d'avoir le temps de faire les choses calmement et correctement* », conclut le jeune installé.